Bureau presse et promotion
Faubourg de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 10 40
bureau.presse@unine.ch
www.unine.ch/communication

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Florence Guillaume décroche le Prix du meilleur enseignement

Neuchâtel, le 27 novembre 2026. **Professeure ordinaire de droit civil, de droit international privé et de droit du numérique depuis 2006, Florence Guillaume est la lauréate du Prix d'excellence de l'enseignement universitaire 2026. Cette année, c'était au tour de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel de désigner parmi ses membres à qui reviendrait la distinction. Elle a été décernée le jeudi 26 novembre lors d'une cérémonie de remise des titres universitaires.**

La lauréate est récompensée « pour la grande qualité de son enseignement et pour son engagement très fort envers ses étudiant-e-s ». Le jury a particulièrement apprécié « sa manière de combiner clarté, structure et rigueur avec une vraie passion pour les sujets qu'elle enseigne. Dynamique, positive et bienveillante, elle réussit à rendre intéressantes et accessibles des matières qui peuvent parfois sembler plus sèches ou difficiles au premier abord ».

Florence Guillaume, que représente pour vous ce Prix ?
Je suis à la fois très honorée et un peu surprise de recevoir ce prix après vingt ans d'enseignement à l'Université de Neuchâtel. Cette reconnaissance me touche particulièrement parce qu'elle vient des étudiant-e-s. C'est aussi une formidable motivation pour continuer à transmettre avec le même enthousiasme !

Comment vos activités de recherche influencent-elles votre enseignement ?
Pour moi, enseignement et recherche sont étroitement liés. Pendant mes dix premières années à l'Université de Neuchâtel, mes activités de recherche se concentraient principalement sur le droit international privé. Ma curiosité m'a ensuite poussée à y ajouter le droit du numérique, d'abord avec la *blockchain*, puis avec l'intelligence artificielle. Ces domaines font émerger des concepts nouveaux que le droit ne connaissait pas encore ou peinait à appréhender. Ce constat m'a conduite à créer des enseignements novateurs en droit du numérique, pour permettre aux étudiant-e-s d'explorer des matières juridiques encore en pleine construction.

Comment adaptez-vous votre enseignement aux transformations des professions juridiques ?
Dès l'émergence des outils d'intelligence artificielle générative, j'ai mis en place un enseignement consacré à leur utilisation, afin que les étudiant-e-s puissent se familiariser avec ces technologies, en comprendre les possibilités, mais aussi en identifier les limites et les risques. Il ne s'agit pas simplement de leur apprendre à utiliser de nouveaux outils, mais surtout de développer leur esprit critique et leur capacité à les utiliser de manière réfléchie et responsable. Je considère que cela fait désormais partie intégrante de notre mission de formation des juristes de demain.

Quels cours suscitent le plus d'interactions avec les étudiant-e-s ?
Ce sont surtout mes cours de Master en droit, où les effectifs plus réduits favorisent les échanges et les discussions. Ces enseignements reflètent mes deux grandes passions : le droit international privé et le droit du numérique. Les échanges sont notamment très riches dans mon cours consacré à la résolution des litiges à l'ère numérique, où les étudiant-e-s explorent de nouveaux modèles de justice fondés sur des technologies comme l'intelligence artificielle ou la *blockchain*.

Bureau presse et promotion
Faubourg de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 10 40
bureau.presse@unine.ch
www.unine.ch/communication

Que retenez-vous des liens que vous tissez avec vos étudiant-e-s ?
J'aime l'idée que l'enseignement ne soit pas une transmission à sens unique : les questions des étudiant-e-s, leur curiosité et parfois leur manière inattendue d'aborder un problème m'amènent aussi à réfléchir autrement. J'éprouve également une grande satisfaction à les voir progresser dans la compréhension et la maîtrise de la matière que j'enseigne, à les voir gagner en confiance et développer leur propre raisonnement. Et puis, il y a le plaisir d'en retrouver certain-e-s quelques années plus tard et de découvrir leur parcours.

En savoir plus
Sur les critères d'attribution du Prix :
Best Teaching Award – Prix de meilleur-e enseignant-e - Support enseignement et pédagogie

La page personnelle de Florence Guillaume
https://www.unine.ch/droit/biographie/florence-guillaume

Contact
Florence Guillaume, professeure ordinaire,
Droit civil, droit international privé et droit du numérique
Tél. : +41 32 718 12 32 ; florence.guillaume@unine.ch